



COMMUNIQUÉ

Mardi 28 mai 2024

Conseil d'administration du lundi 27 mai 2024 France Galop garantit les allocations et prépare la relance

« France Galop s'est organisée pour traverser la crise économique générale sans impacter les acteurs des courses. Concrètement, cela signifie que, quel que soit le résultat final du PMU en 2024, les allocations seront garanties au galop. », déclare Elie Hennau, Directeur général de France Galop.

Réunis le 27 mai à l'invitation du Président Guillaume de Saint-Seine, les administrateurs de France Galop ont réaffirmé leur confiance au sujet de leur capacité à délivrer les allocations prévues, malgré les difficultés rencontrées par le PMU depuis quelques mois.

La société-mère a, en effet, mis en place une double politique de gestion des charges et d'optimisation des recettes pour **traverser la crise – qui frappe tous les secteurs de l'économie – sans pénaliser les acteurs des courses.**

Les encouragements* seront donc maintenus à leur niveau actuel de 284 M€/an, quel que soit le résultat final du PMU en 2024 et en tenant compte du double effet négatif de l'Euro de football et des Jeux Olympiques sur les paris hippiques.

Cet engagement est garanti par plusieurs éléments cumulés :

- D'une part, un effet « partants » positif au galop qui se traduit par un apport **en enjeu de 18,5 M€ au 19 mai**, comprenant à la fois moins de courses creuses (7 partants et moins) et plus de courses pleines (14 partants et plus). Et également par l'apport significatif des parieurs hongkongais, qui ont joué sur plus d'événements français en mai 2024 (cinq courses lors des deux derniers dimanches, dont les Emirates Poules d'Essai et le Prix Saint-Alary).
- D'autre part, **plusieurs actions très volontaristes menées par le PMU** (présentées par Richard Viel, Président du PMU, qui était l'invité du Conseil d'administration de France Galop), à la fois pour satisfaire ses plus gros clients, augmenter le recyclage et élargir son bassin de clientèle (« brasseries » sous la marque Paris Mutuels Urbains dans les centres de grandes villes).
- En parallèle, à la demande de son Président Guillaume de Saint-Seine, la direction de France Galop et ses différentes entités-filles, seront plus vigilantes que jamais dans le **contrôle de leurs charges** (gel des recrutements hors remplacements poste pour poste) et la poursuite de l'**optimisation des recettes** (hippodromes parisiens loués cette année dans le cadre des JO et grand concert d'AC/DC par exemple).
- Et enfin, France Galop et le PMU observent positivement des éléments macroéconomiques comme la poursuite de la baisse de l'inflation, l'amélioration de la croissance et le tassement des coûts de l'énergie. Tout cela est de nature à redonner du pouvoir d'achat aux Français, qui ont encore dû restreindre leurs dépenses au premier trimestre 2024 (-3 % des jeux de tirage à la FDJ et -2,7 % au PMU).

Par ailleurs, le Directeur général Elie Hennau a échangé avec les administrateurs sur la construction du **Plan stratégique de France Galop** qui sera présenté devant le Comité à l'automne. Ce Plan, qui repose sur **la promesse de Guillaume de Saint-Seine de « remettre les courses au galop dans le cœur des Français »**, sera défini conjointement avec chaque administrateur de France Galop. Les administrateurs ont validé l'approche proposée, consistant à partir du client (parieur et spectateur), en associant les membres (propriétaires) et les acteurs des courses (professionnels). Le 6 mai dernier, les équipes de direction des différentes entités de l'Institution concernées par le galop (France Galop, PMU, Equidia, Fédération Nationale des Courses Hippiques, Afasec-École des courses hippiques) ont travaillé lors d'un séminaire commun pour commencer à bâtir ce plan stratégique. Les prochaines étapes sont des ateliers en internes avec les directeurs puis les collaborateurs des différents services de France Galop, puis un important échange avec les représentants des acteurs et des membres auxquels seront soumises les évolutions proposées pour un travail en commun.

Un point a également été fait sur le Plan Propriétaires, dont la mise en place se poursuit sereinement, avec un financement garanti. Ce plan est essentiel pour fidéliser et conquérir des investisseurs, propriétaires de chevaux et ainsi augmenter les effectifs à l'entraînement en France.

La tendance actuelle est bonne et doit continuer à être soutenue : depuis le début de l'année, **le chiffre-clé du nombre de chevaux à l'entraînement est en hausse constante** : +1,8% au 1^{er} janvier, +5,2% au 1^{er} février, +2% au 1^{er} mars, +0,5% au 1^{er} avril et +1,7% au 1^{er} mai. 9.589 chevaux sont enregistrés au 1^{er} mai dans les écuries de galop françaises. **Le nombre de propriétaires actifs est également en hausse.**

Enfin, les représentants de chaque Commission et Conseil (Finances/RH, Communication/Marketing, Régions, Plat, Obstacle, Jeunes) ont fait un point spécifique sur l'avancée de leurs travaux. L'occasion pour les administrateurs de veiller à la progression de chaque thème, et d'échanger à leur sujet.

** Allocations et primes distribués en courses.*



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89